

Séance du 26 Décembre 1939.

L'an mil neuf cent trente-neuf et le vingt six Décembre, à 20 h 50, le Conseil Municipal de Montjean s'est réuni dans la salle ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus.

Présents : M. M. Roger de Lassus, Bouché, Biabent, Barone, Castet, Torbessan, Ladère, Guypéguen, Seillon, Tallet, Blanchard

Absents : M. M. Licaudon, Suberbicelle.

M. le Maire donne lecture de la lettre de M. Castex adjudicataire des droits de place et qui conclut à la demande de 30% de rabais pour 1940. Une réunion de la Commission des marchés avait eu lieu le dimanche précédent et celle-ci estimait cette demande de rabais exagérée.

Après examen détaillé du revenu actuel de chacune des parties concernant le droit des places, le Conseil estimant que les marchés sont, à quelques exceptions près, redevenus absolument normaux et s'étant proposé d'accorder à M. Castex pour l'année 1940 une diminution de 15% sur ces droits de place consent, après discussion, à un rabais de 30%, ce qui ramène le prix global des droits de place à la somme totale et annuelle de 120.000 francs au lieu de 181.000 fr., soit un abatement de 31.000 fr.

M. Castex prétendant ne pouvoir accepter ce pourcentage, demande un rabais de 9%. M. le Maire conclut, dans ce cas, qu'il ne peut aller plus loin dans ses concessions et demande à M. Castex la réitération pure et simple de son bail.

Le conseil partageant entièrement son avis, moins une voix, il est bien entendu et arrêté que M. Costes adressera dans un délai de 48 heures sa lettre de résiliation à moins toutefois qu'après réflexion faite, M. Costes ne déclare par écrit accepter l'abattement de 20% qui lui est offert.

Sur proposition du Maire, une subvention de 50 frs est accordée à l'œuvre du timbre antituberculeux. —

Réuni en comité secret, le conseil donne un avis favorable aux demandes d'assistance aux femmes en couches suivantes :

Manuel Isabelle

Burhin Henriette épouse Buzatto

Securriuse-Lepayette épouse Bon

Rivens épouse Bennoyer

à la demande d'assistance médicale gratuite :

Labatut Henri

Boy Marie

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 23 h.

*[Handwritten signatures and notes: "V. Costes", "Maire", "à propos de", "Guyon", "M. Costes", "M. Roger de launay", "M. Carrot", "M. de launay"]*